

Le Cada donne raison à « Ranimons la cascade »

Salles-la-Source : « Ranimons la cascade ! » communique :

« Et de six ! Pour la sixième fois, la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada) vient de donner raison à « Ranimons la cascade ! » contre l'administration.

Il s'agissait cette fois du plan d'investissement que l'exploitant de la microcentrale s'est engagé à réaliser sur quinze ans, de 2012 à 2027, pour améliorer la qualité environnementale des installations. Moyennant quoi, le courant qu'il vend à EDF lui est payé à un tarif avantageux.

Le contrat prévoit que les travaux doivent être achevés dans les huit ans et atteindre la som-

me minimum de 400 000 €. Et que les 60 % du projet seront impérativement réalisés dans les quatre premières années du contrat. Or, à notre connaissance, rien n'a été entrepris trois ans après alors même qu'EDF, elle, crache au bassinet au tarif fort.

Il y a là une anomalie de plus que nous dénonçons. Ce gaspillage des deniers publics est scandaleux.

Si notre objectif final est bien d'obtenir la fermeture pure et simple de la microcentrale, nous n'en veillerons pas moins en attendant au respect de cette légalité républicaine tellement mise à mal à Salles-la-Source ».